

Matoury, le 04 Mai 2020

Madame Marie-Laure PHINERA-HORTH
Présidente de la Communauté d'Agglomération du
Centre Littoral
Chemin de la Chaumière
Quartier Balata
97351 MATOURY



DIRECTION DE L'ACTION FONCIERE

Référence : MP/068571

Affaire suivie par : Marcia PANHUYZEN ; Courriel : foncier@epfag.fr ; Tél. : 05.94.38.53.09

Objet : ZAC la Chaumière – Projet d'acte de rétrocession des parcelles cadastrées AT100 - AT139 et AT 140.

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC la Chaumière et suite à l'achèvement des travaux, l'EPFA Guyane procède à la rétrocession des espaces publics à la commune de Matoury.

Cependant, il reste trois parcelles contiguës à votre établissement que nous souhaitons vous rétrocéder à titre gratuit, il s'agit des parcelles DE100, De 139 et De140 (cf. plan ci-joint).

Aussi, j'ai l'honneur de vous transmettre en pièce jointe un projet d'acte de rétrocession sur lequel vous voudrez bien me faire parvenir vos éventuelles observations.

Mes services et moi-même restons à votre disposition pour toute question sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

I



Le Directeur Général


Denis GIROU

La Fabrique Amazonienne,

14, Esplanade de la Cité d'Affaire, CS 30059, 97357 Matoury CEDEX

Tél. 0594 38 77 00, contact@epfag.fr



WWW.EPFAG.FR